



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC 2017-013

La Ville de Bois-des-Filion désire recevoir des offres pour la démolition d'un bâtiment d'un étage, d'une superficie d'environ 680 mètres carrés, situé au 60, 36^{ème} avenue.

Les personnes intéressées doivent prendre note qu'une visite des lieux est obligatoire avant le dépôt éventuel d'une offre, sous peine de rejet. Des visites individuelles, sur rendez-vous, auront lieu uniquement les 17, 18 et 23 mai 2017.

Seuls sont autorisés à présenter une offre les soumissionnaires ayant une place d'affaires au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés publics conclu avec le Québec et applicable à la Ville.

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par le biais du système électronique d'appel d'offres SEAO (www.seao.ca), moyennant le paiement des frais exigés par l'exploitant du système. La Ville décline toute responsabilité du fait que des documents transitant par ce système seraient incomplets ou manquants.

Pour toute question relative au présent appel d'offres et pour prendre rendez-vous pour une visite des lieux, les soumissionnaires doivent s'adresser exclusivement au responsable identifié ci-après:

Yves Brassard, ing., directeur des Services techniques
Téléphone : (450) 621-1460 poste 158
Télécopieur : (450) 621-8483
Courriel : ybrassard@ville.bois-des-filion.qc.ca

Tout manquement à cette obligation par un soumissionnaire pourra entraîner le rejet de son offre.

Pour être considérée, l'offre doit être accompagnée d'un chèque visé et libellé au nom de Ville de Bois-des-Filion, d'une valeur minimale de dix pour cent (10 %) du montant total de l'offre (taxes incluses).

Votre offre scellée doit être déposée **avant 11 h, le 29 mai 2017**, au Service du Greffe, à l'Hôtel de ville de Bois-des-Filion, à l'adresse suivante :

375, boulevard Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion (Québec) J6Z 1H1

Les heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville sont de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi inclusivement et de 8 h à 12 h, le vendredi.

Les offres reçues seront ouvertes publiquement le même jour, à **11 h 01**.

La Ville de Bois-des-Filion ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 15 mai 2017.

Charles-Hervé Aka
Greffier